

VTT AVENTURE « CAUSSE-VEZERE »

Mairie

19600 – St Pantaléon de Larche



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 12 DECEMBRE 2015

- APPEL DES PARTICIPANTS

Membres du bureau présents :

Christophe BOURDET, Pierre-Jean MANET, Marc BARTOLI, Bernard VEISSIERE.

Excusés : Christine DAYRE, Jean-Paul MARCEL

Membres présents : 30

Jeunes Ecole VTT présents avec droit de vote (16 ans à la date de l'AG) :

Aucun

Procurations :

BARRET Elodie, BOUYGUES Alain, CAMISULI Benjamin, CARDEUR Dominique, DE OLIVEIRA José, MANET Magali.

Familles et enfants de l'Ecole VTT présents :

BARRE, BIEDERMANN, COUSYN, EYNARD, PLAZANET, PRINCEAU, TAURISSON, THIERY.

Personnalités présentes :

Dominique BORDEROLLE, adjointe aux affaires sociales de la commune de St Pantaléon de Larche
Dominique PAROUTOT, adjoint aux sports de la commune de St Pantaléon de Larche

Personnalités excusées :

Alain LAPACHERIE, maire de St Pantaléon

Jean-François BOURG, adjoint au maire de la commune de Brive la Gaillarde

Jean-Louis VENNAT, président du comité départemental et président de la ligue du Limousin FFCT.

Nombre de voix possibles : **66** (54 membres, 8 sympathisants, 4 Ecole VTT)

Présents ou procurations **34**

Nombre de votants : **34** Incluant procurations

Le président constate que le quorum est atteint et déclare l'assemblée générale ouverte à 18H15

- **RAPPORT MORAL 2015**

Le président Pierre-Jean MANET lit son rapport moral repris à l'annexe 1 du présent compte rendu.

M. PAROUTEAU prend la parole ensuite. Il remercie le bureau et les éducateurs. Il indique qu'il y a une belle dynamique au club et son implication dans les activités de la commune. Il souligne que nous avons été dans les premiers à répondre présent pour proposer une activité dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Mme BORDEROLLES remercie à son tour le club pour sa participation au Téléthon et fait remarquer que l'apprentissage de l'éducation routière est essentiel dans nos formations. Les résultats de nos jeunes dans les différentes rencontres sur le thème de la sécurité routière le démontrent.

Vote du rapport moral : Pour 34 voix – Contre 0 voix – Abstention 0 voix

- **RAPPORT D'ACTIVITE DU CLUB 2015 ET PROJET 2016**

Le secrétaire Marc BARTOLI présente son rapport repris à l'annexe II du présent compte-rendu.

A l'issue du rapport, les échanges portent sur les projets 2016. Les 2 objectifs club de l'année sont un séjour club à Bugeat (ou ailleurs) avec familles, et un séjour club VTT dont le lieu n'a pas encore été choisi.

- **RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ECOLE VTT**

Le président Pierre-Jean MANET présente son rapport repris à l'annexe III du présent compte-rendu.

Vote des rapports d'activité : Pour 34 voix – Contre 0 voix – Abstention 0 voix

- **RAPPORT FINANCIER 2015**

Le rapport financier est présenté par le trésorier Christophe BOURDET. Le bilan 2015 et le prévisionnel 2016 sont repris aux annexes IV et V du compte-rendu.

L'exercice 2015 se termine avec un solde déficitaire de 556,26 euros.

Le trésorier précise que ce déficit était prévu puisqu'une provision de 500 euros sur l'excédent 2014 avait été prévue pour l'exercice 2015 afin de proposer une participation financière du club au séjour SNEJ 2015 à Pont à Mousson.

En effet, nous avons pu le faire en 2014 avec l'aide du CNDS, mais le plafond minimum demandé pour établir un dossier de CNDS en 2015 (1500 euros) ne nous permet pas de renouveler cette demande. Nous avons quand même pu mutualiser notre demande avec trois autres clubs, ce qui nous a permis d'avoir la somme de 400 euros cette année.

Quelques graphiques sont présentés à l'assemblée sur les postes financiers les plus importants. Ils sont repris à l'annexe VII du présent compte rendu.

Vote du rapport financier : Pour 34 voix – Contre 0 voix – Abstention 0 voix

Présentation des nouveaux tarifs des licences pour 2016 avec une augmentation de 1 euro. Concernant le montant de la cotisation, il ne bouge pas et reste à 22 euros pour le membre et 19 euros à partir du 2ème membre de la même famille et 10 euros pour un membre sympathisant. Annexe VI

En l'absence d'augmentation de la cotisation, les tarifs 2016 ne sont pas soumis au vote.

- **LA RANDO "CAUSSE-VEZERE 2016**

Nicolas BIEDERMANN travaille en ce moment sur le projet de parcours de la prochaine "Causse-Vézère", il fera équipe avec Marc EYNARD. Benjamin CAMISULI se chargera des parcours pédestres. Une équipe composée de Didier DEJEAN, Jean-Louis FARRANT et José DE OLIVEIRA sera chargée du parcours découverte.

- **LA COMMISSION TENUES CLUB**

Le bureau a mis en place une commission pour la réalisation d'une nouvelle tenue club. La composition de cette commission de 7 membres s'est faite lors de la réunion "spéciale tenue" qui a eu lieu ici même à la base nautique le vendredi 9 octobre 2015. Tous les membres présents ont formé cette commission. C'est cette commission qui a élaboré la nouvelle tenue.

Un tarif spécial renouvellement de licence propose aux membres une tenue complète à 24,50 euros. Cette offre n'est proposée que pour le renouvellement (il n'y aura pas de rattrapage par la suite pour ceux qui n'auront pas pris l'offre.

Le club proposera tout de même des tarifs très intéressants sur le prix des tenues.

- **RAPPORT DU DELEGUE SECURITE**

Bernard VEISSIERE a fait un bilan des accidents survenus en 2015.

Au total en 2015, c'est au total 757 membres en sorties club ou en randonnées. Nous avons recensé 57 chutes durant l'année, c'est une de moins qu'en 2014. Si nous rapprochons ses chiffres nous avons 1 membre sur 13 qui chute lors de nos sorties. C'est un chiffre important, mais les chutes sont la plupart du temps sans gravité. Nous avons d'ailleurs pu constater un nombre assez important de "Gamelles" lors de notre passage à Sédières, ou le parcours proposé par notre accompagnateur Jean-Marc étaient très techniques et ce n'est pas moins de 10 chutes recensées rien que dans cette sortie.

A noter quelques situations cocasses avec Benjamin qui a plié sa roue lors d'un franchissement et de notre président qui s'est retrouvé avec une branche plantée au travers des aérations du casque, nécessitant 6 agrafes sur le crane.

Nous ne déplorons qu'une chute avec des conséquences plus graves pour Alain puisse sa chute à occasionné une fracture de l'omoplate.

A noter aussi une rupture du tendon d'Achille pour Didier Dejean lors de notre séjour à Bugeat. La rééducation est longue et son absence manque beaucoup à l'école VTT et à la section "Loisirs". Philippe a eu la même mésaventure, mais en dehors des activités du club et sa guérison fut plus rapide.

A l'école VTT, nous n'avons déploré qu'une seule chute ayant occasionné un passage aux urgences pour Florian (fracture du coude). Les secours ont été appelés aussi pour Rémy suite à une chute sans gravité, mais nous n'avons pas pris de risques le concernant. Il s'en est tiré avec quelques bleus aux fesses.

Cette année nous avons poursuivi pour la 4^{ème} année la comptabilité des chutes lors des sorties adultes. Pour 2015 "La Gabelle d'Or" est remportée par Alain POZTARECK qui est resté encore très performant sur nos chemins.

Pour les stages PSC1 (formation au 1^{er} secours), ils sont toujours proposés par le comité départemental olympique sur une journée le vendredi et c'est difficile pour ceux qui travaillent, mais il est possible d'obtenir des séances le samedi si nous avons suffisamment de volontaires.

Rappel des règles de sécurité

- Port du casque obligatoire
- Certificat médical obligatoire pour l'école VTT
- Une visite chez son médecin est nécessaire pour les membres du club, même si elle n'est pas obligatoire au-delà de la 1^{ère} adhésion. Un test à l'effort après 50 ans est plus que nécessaire.
- La licence FFCT ne nous assure pas pour les compétitions.

• QUESTIONS DIVERSES

Question de Claude BERARD : Le bureau (ou l'assemblée) peut-il définir les possibilités d'utilisation du fichier des adhérents en dehors des activités propres.

Réponse du président : La liste de diffusion du club ne doit être utilisée que pour les activités du club. En aucun cas les membres ne doivent s'en servir dans un cadre autre que celui-ci.

Question du bureau : Certains membres pratiquent aussi du vélo route et sortent le dimanche matin aux mêmes créneaux horaires que ceux du club. Quelle politique adoptée à ce sujet ?

Réponse du président : Nous sommes avant tout un club VTT et nous avons passé une convention morale avec le club de Larche qui ne fait que du vélo sur route. Les propositions de sorties « Route » et « VTT » sur Teamdoo portent à confusion avec des créneaux horaires identiques. Nous avons donc décidé par un vote à main levée de créer un autre groupe sur Teamdoo qui ne concernera que les membres souhaitant sortir sur route. Chaque membre inscrit pourra proposer une sortie route sur cet espace. Toutefois les sorties seront considérées comme « sorties individuelles » et ne seront pas comptabilisées par le club. Chaque membre proposant une sortie en sera responsable, même si ils restent couverts par l'assurance du club. N'étant pas une activité proposée par le club, un non licencié ne sera pas couvert par notre assurance en cas de chute.

Vote du dispositif : Pour 32 voix – Contre 2 voix – Abstention 0 voix

Voici les comptes ouverts par le club sur le site d'inscriptions en ligne de Teamdoo.com

VTT Aventure Causse Vézère : Sorties VTT club programmées pour tous les adultes licenciés.

VTTACV - Ecole VTT : Séances programmées pour les jeunes de l'école VTT.

VTTACV - Route Les Routards : Sorties Route uniquement pour les licenciés qui le souhaitent.

Question du bureau : Certains membres trouvent que les sorties dominicales ont pris une tournure différente avec une certaine intensité dans le rythme que l'on n'avait pas auparavant. Doit-on absolument suivre les traces proposées par le club ? Peut-on proposer un groupe intermédiaire qui adapterait son parcours sans forcément suivre la trace d'un GPS ?

Réponse du secrétaire : Il ne faut pas hésiter à créer plus de groupes de niveau. Les sorties démarrent trop vite et chacun doit trouver sa place dans le groupe. La trace GPS n'est qu'une proposition de sortie, si un groupe n'a pas de GPS ou souhaite varier le parcours, ce n'est pas un problème.

ANNEXE I

RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LE PRESIDENT

L'année dernière lors de cette même assemblée générale, j'avais émis le souhait de quitter le bureau, mais devant le peu de candidats au poste, je suis finalement reparti pour un autre mandat. Bien m'en a pris puisque le club vient de connaître une année exceptionnelle avec le nombre des 100 licenciés dépassé.

Je le remarque aussi dans nos séances de l'école VTT et dans nos sorties adultes où les situations sont plus délicates à gérer. Si l'école VTT assure avec une super équipe d'encadrement toujours présente aux rendez-vous, les sorties adultes deviennent plus compliquées à organiser pour satisfaire tous les niveaux de pratique.

Il est vrai que l'absence pour blessure de Didier se fait sentir côté « Loisirs » et la motivation des plus costauds à l'avant n'offre pas à tout le monde la possibilité de trouver sa place dans le groupe. Mais je suis certain que nous allons trouver une solution d'ici la fin de cette AG.

Depuis la reprise en septembre, nous avons eu l'arrivée de plusieurs féminines dans nos sorties dominicales et dans nos séances de l'école VTT, et cela ne passe pas inaperçu.

L'année qui arrive est aussi l'occasion pour le club de fêter ses 10 ans. Pour l'occasion, certains ont émis le souhait de changer les tenues du club. J'ai entendu leur message et nous avons mis en place une commission « Tenue » qui je l'espère, a trouvé la formule la plus adéquate pour satisfaire tout le monde.

Dans un premier temps, nous équipons les adultes de ces tenues, et le temps de refaire un peu les finances du club, nous remettons gratuitement un nouveau maillot à chaque enfant de l'école VTT à la rentrée de septembre 2016.

Un rapide petit mot sur l'organisation de notre « rando Causse Vézère ». Ce fut un gros succès avec 609 participants. Financièrement, ce n'est pas négligeable pour le club. C'est aussi un des rares moments de l'année où pratiquement tous les membres sont impliqués. Sans oublier les conjoints et les familles de nos jeunes qui s'investissent totalement dans l'organisation.

La journée des familles à Cluges fut un succès, avec plus de 60 personnes sur l'activité Canoë, les familles de l'école VTT représentaient 90 % des effectifs présents.

Je remercie l'équipe avec qui j'ai travaillé cette année. Certains s'en vont, d'autres restent, j'espère voir arriver de nouvelles têtes au bureau pour qu'on puisse poursuivre ensemble l'aventure commencée il y a maintenant 10 ans.

Nous procéderons ensuite à l'élection du futur bureau, car la moitié des membres quitte le bureau.

ANNEXE II

RAPPORT D'ACTIVITE DU CLUB EN 2015

Evolution des effectifs :

A ce jour nous sommes à 107 licenciés (+ 13) :

- 54 jeunes (+ 10)
- 53 adultes (+3)

A ces chiffres, il faut ajouter un adulte licencié au CVG et 2 jeunes licenciés à Meyssac.

Nous avons aussi 8 sympathisants et 3 membres d'honneur

Soit un total de : **119 membres au club**

Quelques statistiques :

- 19 féminines dont 8 sympathisantes
- 34 soit 30% des membres sont de St Pantaléon de Larche

Depuis 2006 le club est en constante évolution passant de 23 licenciés à 107 en 2015

Les formations :

En 2015 le club a poursuivi ces efforts pour se doter d'encadrants diplômés en plus grand nombre.
Nous comptons actuellement

Animateurs :

- Cyril Barre
- Christine Dayre
- Bernard Veissiere
- Marc Eynard (2015)

Initiateurs :

- Nicolas Biedermann
- Hanta Barre
- Didier Dayre
- Nicolas Pechet
- Wilfried Subtil

Moniteur :

- Richard Plazanet
- Pierre-Jean Manet

PSC1 : - Pas de formés en 2015

Stage GPS : - José De Oliveira

Stage Mécanique : - 14 membres ont participé au stage proposé par le club

Les activités :

Les sorties club à la fin Novembre

- 46 sorties club réalisées au total à fin Novembre
- 28 randonnées à l'extérieur
- 1607 km parcourus pour le plus assidu (Nicolas). 8 de nos membres ont fait plus de 1000 kms en sortie club.
- 26 403 kms c'est le kilométrage total réalisé par l'ensemble des membres
- 25 c'est le nombre le plus important de membres lors d'une sortie club
Depuis la reprise de septembre, nous avons constaté un nombre plus important de participants aux sorties club. Le bureau ne peut être que satisfait de cette situation, même si parfois cela oblige à composer plusieurs groupes de niveau pendant la sortie.
- 10 : record du nombre de gamelles recensées, mais l'info est parfois difficile à obtenir. Alain, de nouveau en **grande** forme.

Les événements marquants 2015

Outre les multiples sorties tout au long de l'année qui ont toutes leur histoire et le plaisir que chaque membre prend en sortant son vtt pour aller rouler dans notre région et hors département, on notera plus particulièrement ces quelque tours de roues :

Le 16 mars : Brive – Rocamadour, record de mobilisation de notre club avec 18 membres, dont 9 ont fait le grand parcours de 84 kms. A la seconde place, la Rando du Boulanger à Veysou, avec 17 aventuriers Causse Vézère présents le 18 octobre.

Le 31 mai : L'organisation de notre 7^{ème} Causse-Vézère avec la présence de plus de 600 participants fut un gros succès pour le club : 476 VTT et 133 marcheurs. Pratiquement tous les membres du club se sont impliqués sur l'évènement ainsi que les conjoints et les familles. Au fur et à mesure des années, notre rando trouve sa place parmi toutes les grandes organisations de ce type dans le coin. (*Présentation du tableau des statistiques - bilan rando*)

Les 13 et 14 juin: Nous étions 13 à profiter d'un passage « mania » à Sédières puis des chemins autour de Bugeat et des installations du centre sportif.

Le 5 juillet ce fut la journée des familles. Les membres avaient le choix entre une randonnée organisée à Strenquels et une balade en canoë sur la Dordogne. Si Strenquels a eu plus de succès pour les membres adultes, les jeunes de l'école VTT et leurs familles ont largement préféré la balade en canoë.

Le 12 septembre : présence du club au Forum des Associations à St Pantaléon de Larche

Les 27 et 28 septembre, 9 licenciés ont finalement porté les couleurs du club à la Salagoumania, près de Béziers. Tracé technique et éprouvant, mais l'impression de faire du VTT sur la planète Mars : terre rouge et paysages arides. 509 kms au dénivelé positif qui ont laissé des traces. Camp de base de grande qualité et menus sportifs et...copieux.
Le projet 2016 est très attendu, en espérant une participation plus aisée pour un plus grand nombre.

2 de nos membres ont à nouveau participé au Roc d'Azur cette année.

Le 22 novembre, notre sortie Beaujolais a réuni une trentaine de participants.

A l'issue de la ballade, notre Trésorier C Bourdet nous avait concocté un casse croûte dont il a le secret, des tartineurs s'étant déplacés uniquement pour la mission, et dégustation du fameux Beaujolais primeur ramené de Julié纳斯 par Nicolas.

Le 6 décembre nous étions présents pour le Téléthon avec une vingtaine de participants. Des grillades ont été préparées par Christophe à notre retour.

Les activités périscolaires

L'année 2015 fut aussi l'occasion pour le club de participer à l'aménagement des rythmes scolaires proposé par la commune de Saint Pantaléon de Larche.

Pour l'année scolaire 2014-2015, deux cycles de 7 séances (1 par semaine) ont été proposés aux écoles du bourg. Le public visé était des élèves de CM1 et CM2.

- 14 jeunes sur l'école du bourg
- 17 jeunes sur l'école de Bernou.

Nous avons reconduit le projet sur l'année scolaire 2015-2016 avec 3 cycles au programme.

L'un d'entre eux avec 14 jeunes a déjà eu lieu en début d'année (dont 1 jeune qui a appris à faire du vélo durant notre intervention).

Deux autres cycles seront au programme de 2016.

Le 1er bilan de ces actions nous permet de constater qu'un certain nombre de jeunes de ces écoles ont pris une licence au club depuis.

Les moyens mis en œuvre par le club

- nous avons fait acheter à la commune 4 VTT de 24 pouces
- de notre côté, nous avons investi sur 6 VTT de 24 pouces
- de 12 casques

Ces moyens nécessitent aussi l'entretien des vélos et nous investissons régulièrement dans l'achat de pièces de rechanges pour la réparation.

Nous avons investi dans l'achat d'une caisse à outils spécifique à la réparation des VTT qui se trouve au bureau de la Base Nautique pour les interventions d'urgence.

Remerciements

Je tiens à remercier les instances de la mairie qui, grâce au prêt du Minibus nous ont permis de faire quelques déplacements en utilisant ce véhicule sur la journée des familles, sur la finale des jeunes à Bugeat.

Nous regrettons que ce véhicule ne soit plus disponible maintenant.

M. PAROUTEAU prend la parole pour nous informer qu'une discussion est en cours avec l'agglo de Brive pour que ce minibus ne soit plus géré par eux. Trop de problèmes rencontrés avec des associations locales dans son utilisation.

La commune n'a aucune idée encore sur la façon dont ce minibus sera utilisé par la suite.

Les Projets pour 2016 :

Les objectifs internes

Nos sorties clubs sont programmées tous les dimanches matin à 08H30. L'objectif est de proposer systématiquement une sortie club à nos membres, même lorsque des randonnées sont organisées dans les environs car tous ne souhaitent pas les faire. Pour cela, nous avons besoin d'avoir des "pilotes" qui connaissent bien le coin pour mettre en place ces sorties car les "habituels" ne sont pas toujours disponibles.

Nous proposons aussi une trace GPS du projet de sortie dominicale, cette trace est mise en ligne sur un site dédié la veille de la sortie, mais en aucun cas il y a obligation de la suivre. Si un groupe décide de faire un autre choix, libre à lui.

Lorsque la météo sera mauvaise, nous proposerons des ateliers mécaniques dans le même créneau horaire pour ceux qui le veulent et qui ne souhaitent pas se mouiller.

Nous envisagerons aussi un ou deux stages d'initiation ou de perfectionnement à la maîtrise du VTT (maniabilité) pour ceux qui le souhaitent.

Une petite formation GPS pour tous ceux qui le souhaitent.

En 2016 le club fêtera ses 10 ans et pour l'occasion nous organiserons un apéro dinatoire à la salle des fêtes de St Pantaléon de Larche le samedi 13 février 2016

Pour l'occasion, nous remettrons les nouvelles tenues club aux adhérents.

Nous maintiendrons aussi les activités périscolaires en collaboration avec la commune.

Les objectifs extérieurs

En plus de toutes les randonnées proposées dans la région, nos principaux objectifs seront :

- 20 mars : Brive - Roca
- 29 mai : Notre Rando au plan d'eau du Causse
- En mai ou juin : WE familles à Bugeat ou autre (lieu non arrêté) coût 25€ par personne *
- 3 juillet : Journée des familles pour tous (Ecole VTT et Adultes)
- En octobre : WE adultes (participation membre entre 30 et 50 €) *

* Objectifs prioritaires en partie financés par le club

Des stages proposés par le Comité Départemental et la Ligue du Limousin en 2016

- 13 & 14 février - Stage animateur à la Base Nautique
- 27 & 28 février - Stage de pilotage VTT à la Base Nautique (réservé en priorité aux éducateurs)
- 16-17 avril - Stage initiateur à Marcillac la Croisille
- 19 au 23 octobre - Stage moniteur à Bugeat

ANNEXE III

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ECOLE VTT

Cette année nous avons 56 jeunes à l'école VTT. 54 licenciés et 2 jeunes du club de Meyssac qui seront officiellement licenciés au club en 2016.

Nous avons actuellement :

2 moniteurs
5 initiateurs
4 animateurs pour l'école VTT

Nous avons depuis septembre le renfort des éducateurs de l'école VTT du Cyclo Randonneur Briviste. Par consentement mutuel, ils proposent une séance supplémentaire le samedi après-midi au même endroit et à la même heure que nous.

Nous pouvons aussi compter sur de l'encadrement supplémentaire pour nous aider ponctuellement. Jean-Louis FARRANT, Alain BOUYGUES, Laurent URIZZI, Lilian DEFLISQUE, Jean-Christophe COURNIL et Christophe BOURDET.

Ils sont aussi essentiels au bon déroulement de l'école VTT, sans leur aide, nous ne pourrions pas gérer autant de jeunes.

« Sachant que la réglementation en matière d'encadrement nous demande d'avoir un minimum de 2 adultes par groupe de 12, avec une moyenne proche de 30 jeunes, nous sommes dans l'obligation d'avoir au minimum 8 éducateurs par séance ».

Avec les beaux jours, le nombre est même monté à 39 jeunes en novembre.

Durant l'année nous avons proposé :

- 28 séances du samedi après-midi
 - o 4 séances à St Pantaléon
 - o Aucune aux Perrières cette année
 - o 20 au parking de Rotassac
 - o 1 au parking du Dolmen de La Palein
 - o 1 sur le parking de Décathlon
- La participation à notre randonnée Causse-Vézère fut importante avec une vingtaine de jeunes sur les différents circuits.
- le critérium départemental des jeunes à Marcillac la Croisille sous forme de Rallye Raid VTT avec 14 jeunes et 8 éducateurs. Cette manifestation ouverte à toutes les écoles du département a rassemblé pas moins de 120 jeunes avec leurs éducateurs, soit environ 220 personnes.
- le critérium régional des jeunes au lac de St Pardoux avec 6 jeunes et 1 éducateur
- le Concours Régional d'éducation Routière à Bugeat avec 3 jeunes et 2 éducateurs

- la semaine des jeunes à Pont à Mousson avec 7 jeunes avec une participation du club de 30 euros par enfant. Ce montant est inférieur à l'année dernière en raison de l'absence de subvention CNDS cette année pour ce type de manifestation.
 - o 3 de nos jeunes étaient qualifiés pour les différentes finales
 - Aurélien termine 2ème du concours nationale d'éducation routière le qualifiant automatiquement pour la finale européenne.
 - Rosalie termine 1ère du critérium dans sa catégorie 13/14 ans.
 - Joshua termine honorablement pour sa 1ère expérience au critérium en 13/14 ans.
- la journée des familles à Cluges a rassemblé pas mal de monde autour du canoë. Une descente de la Dordogne était prévue le matin et une autre l'après-midi. Au total 60 personnes ont fait du canoë sur les 90 présentes ce jour là.
- il n'y a pas eu de stages jeunes proposés par le Comité départemental pour cette année. Seuls les qualifiés pour la finale nationale du Concours d'éducation routière ont pu avoir une journée de formation spécifique à ce concours.
- Pour sa 7^{ème} année, le challenge assiduité a été remporté par Jérémy COUSYN devant Aurélien et Joshua avec une présence constante aux séances de l'école VTT. Il n'a pas loupé une seule séance.

Le projet pédagogique de l'école VTT

Il est de rendre les jeunes autonomes sur leur vélo. Nous leur apprenons :

- à manier leur vélo avec une certaine habilité
- à s'orienter avec ou sans carte
- à entretenir et réparer leur vélo
- à leur inculquer les bases nécessaires à la sécurité routière

LES OBJECTIFS 2016

- Les séances de l'école VTT se feront toujours aux mêmes horaires le samedi après-midi de 14 à 16:30. La plupart du temps, les rendez-vous se feront sur le parking de Rotassac car c'est un endroit sécurisé pour recevoir les enfants et leurs parents.
- Nous autorisons les plus grands à venir rouler avec les adultes le dimanche matin, à la condition qu'il y ait la présence d'un éducateur pour les accompagner. Ces rendez-vous sont proposés par le responsable de l'école VTT.
- Maintenir le Challenge Assiduité aux séances de l'école VTT

Pour 2015-2016 nous reconduisons le challenge assiduité avec la même cotation, nous tennons compte de l'inscription du jeune sur Teamdoo. Qu'il soit "Présent", "Absent" ou "Incertain". Il faut qu'il soit inscrit. Le règlement consultable sur le site du club.

- L'encadrement au club (former encore plus d'éducateurs fédéraux)
-

➤ Les espaces d'évolution

En plus d'un espace naturel qui nous est dédié à la Nadalie et l'espace "Vézère-Causse" pour les jours de mauvais temps, nous avons aussi le Bike Park du plan d'eau pour faire évoluer nos jeunes. Des créneaux sont partagés avec l'ASPTT Brive qui l'utilise le mercredi après-midi et nous le samedi après-midi.

➤ Les tenues club portées à l'école VTT

Cette année, à la demande des membres adultes, nous avons consacré un important budget pour les équiper de nouvelles tenues. Le temps de reconstituer nos réserves financières, nous proposerons à tous nos jeunes de nouveaux maillots à partir de la rentrée de septembre 2016. Ils auront tous un maillot manches courtes aux nouvelles couleurs du club. Ils auront par la suite, la possibilité de s'équiper d'un complément de tenue à des tarifs préférentiels.

➤ Stages à la journée pour les jeunes du club

Ils seront mis en place en 2016 avec la collaboration du CODEP

➤ Le critérium départemental

Sa date a été fixée au 27 mars 2016 et le lieu retenu est ??????. Comme en 2015, il se déroulera sous la forme d'un Rallye Raid VTT.

➤ Le critérium Régional

Sa date et son lieu ne sont pas encore fixés.

➤ La semaine des jeunes

La semaine nationale des jeunes aura lieu à Mugron dans les Landes du 11 au 19 juillet 2015.

MENTION SPECIALE A :

Aurélien BARRE, qui après avoir brillamment participé à la finale individuelle du Concours National d'Education Routière à Pont à Mousson avec sa 2ème place, vient de remporter la finale par équipe de Ligue à Bugeat. L'équipe était composée de 4 jeunes du Limousin, 2 garçons des clubs de St Pantaléon et d Château Vélo et 2 filles de Sarran et Château Vélo. Bravo à eux.

Nous lui souhaitons la même réussite sur les critères pour les années à venir.

Rosalie qu'en à elle, a remporté le critérium national dans sa catégorie "Fille 13-14 ans" pour la 2ème année consécutive et Joshua, pour sa 1ère expérience, a réalisé une bonne prestation d'ensemble avec un mention spéciale pour l'épreuve de maniabilité.



VTT AVENTURE CAUSSE VEZERE

Budget réalisé en 2015



En date du 31 décembre 2015

CHARGES

60 Achats		10 543,69
605	Achat de matériels	7 581,00
6051	Matériel Ecole VTT	504,40
6052	Matériel Club	879,83
6053	Petit Matériel	364,63
6054	Tenues Ecole VTT	1 400,00
6055	Tenues Club	4 432,14
606	Achats non stockés	257,63
6062	Produits pharmaceutiques	35,52
6063	Fournitures d'entretien et jetable	
6064	Fournitures administratives	222,11
6068	Autres fournitures	
607	Achats de matières premières	2 705,06
6071	Buvette Rando	374,68
6072	Nourriture Rando	1 301,65
6073	Nourriture Ecole VTT	10,05
6074	Nourriture Membres	1 018,68
61	Services Extérieurs	3 098,93
613	FFCT	2 664,80
6131	Adhésion fédérale	51,00
6132	Reversement Licences & Ab. Revue	2 563,80
6133	Prises d'options	50,00
615	Entretien et réparations	138,13
6151	Entretien VTT et accessoires	138,13
616	Primes d'assurance	296,00
6161	Assurances Locaux	212,00
6162	Assurances remorque	84,00
618	Divers	0,00
6182	Photocopies	
6183	Location de salle	
62	Autres Services Extérieurs	5 172,93
623	Publicité, publications	1 645,60
6232	Banderoles	
6234	Récompenses et lots	1 300,00
6237	Publications	345,60
625	Déplacements, missions et réceptions	3 448,04
62512	Location de véhicules	150,00
62513	Essence / Péage	144,80
62521	Frais Séjours Membres	2 126,00
62522	Frais Séjours Ecole VTT	210,00
62523	Annulation de séjour (membres)	
62530	Déplacements	113,10
62560	Frais de réception	55,14
62561	Journée des familles	649,00
626	Frais postaux et Communications	50,63
6263	Affranchissements	50,63
6265	Téléphone	
627	Services bancaires	0,00
6271	Frais bancaires	
628	Divers	28,66
6281	Hébergement Internet	28,66
65	Autres Charges de Gestion	350,50
658	Charges diverses gestion courante	350,50
6586	Cotisations reconduites	286,00
6587	Cotisations remboursées	64,50
68	Charges Exceptionnelles	0,00
Total des Charges de l'exercice		19 166,05
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		
86	Emploi des contributions volontaires en nature	11 290,84
8611	Bénévolat	11 058,34
8621	FFCT - Renouvellement des licences	232,50
<i>Total</i>		<i>30 456,89</i>
Solde de l'exercice 2015		2 935,97
Résultat de l'exercice 2015		-556,26
<i>Sous-total des charges</i>		<i>33 392,86</i>

PRODUITS

70 Ventes		5 460,71
707	Vente de marchandises	1 117,60
7071	Tenues club aux membres	622,60
7072	Tenues club à l'Ecole VTT	495,00
7073	Equipements	
708	Produit des activités annexes	4 343,11
7083	Inscriptions Rando Causse Vézère	3 337,00
7084	Buvette et restauration	951,11
7085	Entretien VTT	
7086	Revente petit matériel	
7087	Location de Matériel club	55,00
74	Subventions	4 294,00
741	Jeunesse et Sports	400,00
7411	CNDS	400,00
744	Institutions	3 894,00
7441	Conseil Régional	2 000,00
7442	Conseil Général	754,00
7443	Commune (Fonctionnement)	500,00
7446	Commune (Ecole VTT)	400,00
7447	FFCT (Ecole VTT)	160,00
7448	FFCT (Challenge des Ecoles)	80,00
75	Autres Produits Gestion Courante	7 054,40
751	Dons	1 055,60
7511	Partenaires du club	1 055,60
756	Cotisations	4 943,30
7561	Licences FFCT	2 484,10
7562	Abonnements revue fédérale	23,50
7563	Cotisations Ecole VTT	1 147,50
7564	Cotisations membres	1 133,70
7565	Cotisations Sympathisants	90,00
7566	Doubles cotisations	64,50
758	Participations aux sorties	1 055,50
7581	Membres	1 055,50
7582	Ecole VTT	
76	Produits Financiers	25,38
768	Intérêts des comptes financiers	25,38
7681	Intérêts Livret	24,81
7682	Intérêts (Parts Sociales)	0,57
77	Produits Exceptionnels	1 775,30
778	Divers	0,00
7781	Manifestations	
779	Partenariat	1 775,30
7791	FFCT Fête du vélo	100,30
7792	Partenaires Rando	1 100,00
7793	CG séjours Bugeat	575,00
7794	Partenaires Ecole VTT	
7795	CODEP activités Ecole VTT	
78	Reprise sur Ammort. et Provisions	0,00
781	Provisions	0,00
7815	Reprise sur provisions	
Total des recettes de l'exercice		18 609,79
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		
87	Contributions volontaires en nature	11 290,84
8711	Bénévolat	11 058,34
8721	FFCT - Renouvellement des licences	232,50
<i>Total</i>		<i>29 900,63</i>
Solde de l'exercice 2014		3 492,23
<i>sous total des produits</i>		<i>33 392,86</i>

LE PRESIDENT
Pierre-Jean MANE

LE TRESORIER
Christophe BOURDET

Etat de la trésorerie
En attente
En espèces
Sur livret
En banque2 935,97
0,00
0,09
2 319,89
615,99

VTT AVENTURE CAUSSE VEZERE

Budget prévisionnel pour l'année 2016



CHARGES	
60 Achats	9 900,00
605 Achat de matériels	6 500,00
6051 Matériel Ecole VTT	700,00
6052 Matériel Club	900,00
6053 Petit Matériel	400,00
6054 Tenues Ecole VTT	2 700,00
6055 Tenues Club	1 800,00
606 Achats non stockés	400,00
6062 Produits pharmaceutiques	150,00
6063 Fournitures d'entretien et jetable	50,00
6064 Fournitures administratives	150,00
6068 Autres fournitures	50,00
607 Achats de matières premières	3 000,00
6071 Buvette Rando	600,00
6072 Nourriture Rando	1 300,00
6073 Nourriture Ecole VTT	200,00
6074 Nourriture Membres	900,00
61 Services Extérieurs	3 150,00
613 FFCT	2 500,00
6131 Adhésion fédérale	51,00
6132 Reversement Licences & Ab. Revue	2 425,00
6133 Prises d'options	24,00
615 Entretien et réparations	200,00
6151 Entretien VTT et accessoires	200,00
616 Primes d'assurance	350,00
6161 Assurances Locaux	250,00
6162 Assurances remorque	100,00
618 Divers	100,00
6182 Photocopies	0,00
6183 Location de salle	100,00
62 Autres Services Extérieurs	5 500,00
623 Publicité, publications	1 500,00
6232 Banderoles	0,00
6234 Récompenses et lots	1 000,00
6237 Publications	500,00
625 Déplacements, missions et réceptions	3 900,00
62512 Location de véhicules	150,00
62513 Essence / Péage	200,00
62521 Frais Séjours Membres	2 000,00
62522 Frais Séjours Ecole VTT	500,00
62523 Annulation de séjour (membres)	0,00
62530 Déplacements	200,00
62560 Frais de réception	150,00
62561 Journée des familles	700,00
626 Frais postaux et Communications	50,00
6263 Affranchissements	50,00
6265 Téléphone	0,00
627 Services bancaires	0,00
6271 Frais bancaires	0,00
628 Divers	50,00
6281 Hébergement Internet	50,00
65 Autres Charges de Gestion	450,00
658 Charges diverses gestion courante	450,00
6586 Cotisations reconduites	450,00
6587 Cotisations remboursées	0,00
68 Charges Exceptionnelles	0,00
Total des Charges de l'exercice	19 000,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
86 Emploi des contributions volontaires en nature	11 290,84
8611 Bénévolat	11 058,34
8621 FFCT - Renouvellement des licences	232,50
Total	30 290,84
Solde de l'exercice 2016	3 492,23
Résultat de l'exercice 2016	0,00

PRODUITS	
70 Ventes	7 375,00
707 Vente de marchandises	2 900,00
7071 Tenues club aux membres	2 200,00
7072 Tenues club à l'Ecole VTT	700,00
7073 Equipements	0,00
708 Produit des activités annexes	4 475,00
7083 Inscriptions Rando Causse Vézère	3 500,00
7084 Buvette et restauration	975,00
7085 Entretien VTT	0,00
7086 Revente petit matériel	0,00
7087 Location de Matériel club	0,00
74 Subventions	4 400,00
741 Jeunesse et Sports	500,00
7411 CNDS	500,00
744 Institutions	3 900,00
7441 Conseil Régional	2 000,00
7442 Conseil Général	760,00
7443 Commune (Fonctionnement)	500,00
7446 Commune (Ecole VTT)	400,00
7447 FFCT (Ecole VTT)	160,00
7448 FFCT (Challenge des Ecoles)	80,00
75 Autres Produits Gestion Courante	6 100,00
751 Dons	1 000,00
7511 Partenaires du club	1 000,00
756 Cotisations	4 500,00
7561 Licences FFCT	2 400,00
7562 Abonnements revue fédérale	0,00
7563 Cotisations Ecole VTT	1 000,00
7564 Cotisations membres	1 000,00
7565 Cotisations Sympathisants	100,00
7566 Doubles cotisations	0,00
758 Participations aux sorties	600,00
7581 Membres	600,00
7582 Ecole VTT	0,00
76 Produits Financiers	25,00
768 Intérêts des comptes financiers	25,00
7681 Intérêts Livret	24,50
7682 Intérêts (Parts Sociales)	0,50
77 Produits Exceptionnels	1 100,00
778 Divers	0,00
7781 Manifestations	0,00
779 Partenariat	1 100,00
7791 FFCT Fête du vélo	100,00
7792 Partenaires Rando	1 000,00
7793 CG séjours Bugeat	0,00
7794 Partenaires Ecole VTT	0,00
7795 CODEP activités Ecole VTT	0,00
78 Reprise sur Ammort. et Provisions	0,00
781 Provisions	0,00
7815 Reprise sur provisions	0,00
Total des recettes de l'exercice	19 000,00
87 Contributions volontaires en nature	11 290,84
8711 Bénévolat	11 058,34
8721 FFCT - Renouvellement des licences	232,50
Total	30 290,84
Solde de l'exercice 2015	3 492,23

LE PRESIDENT

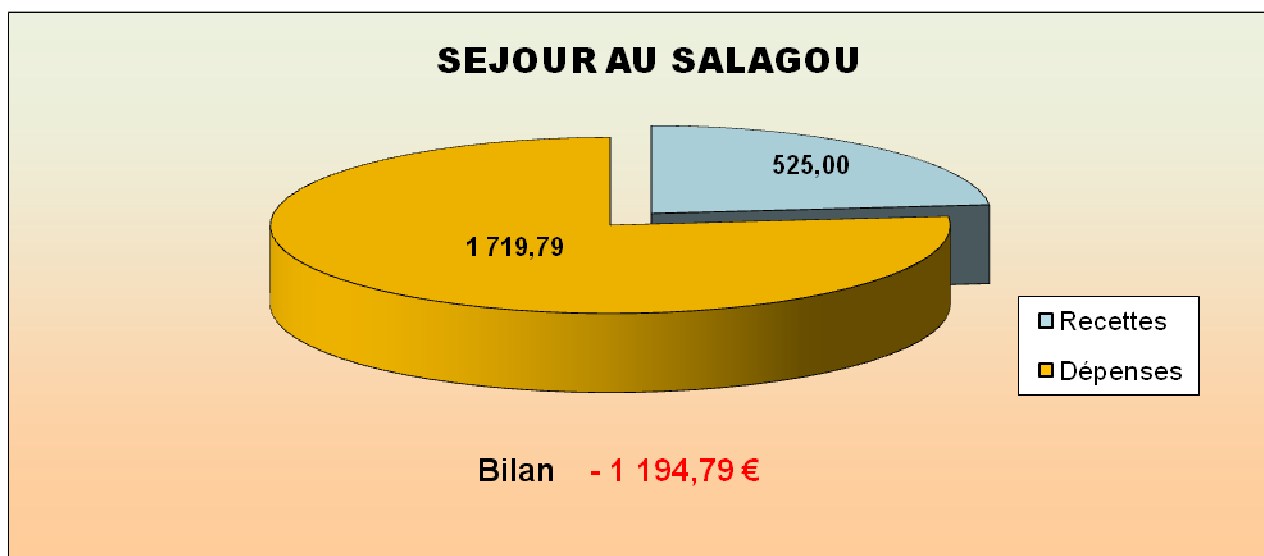
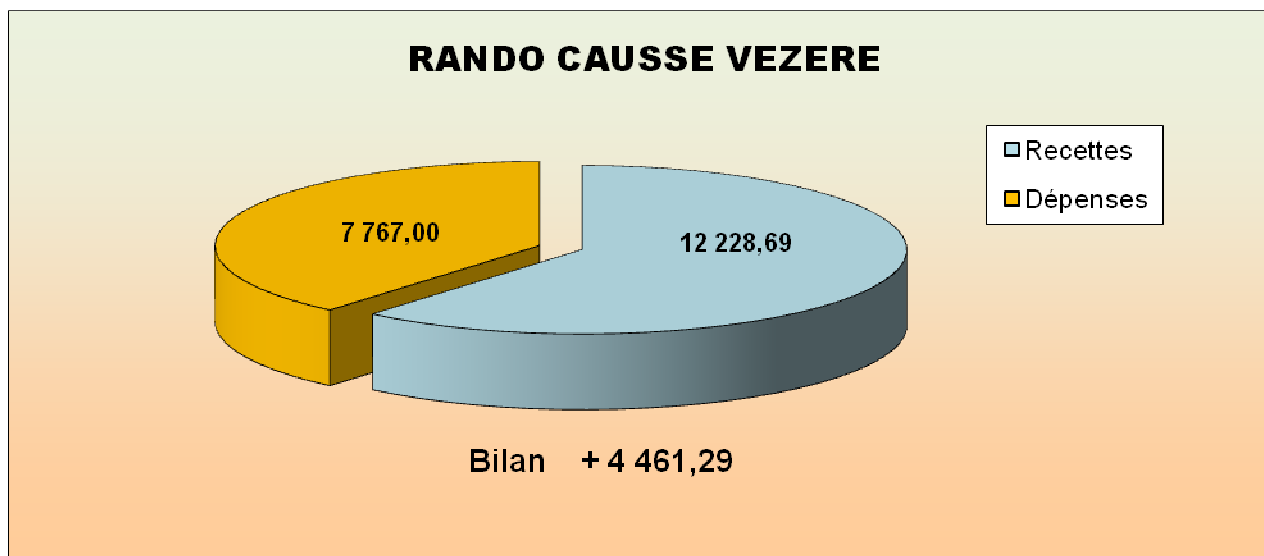
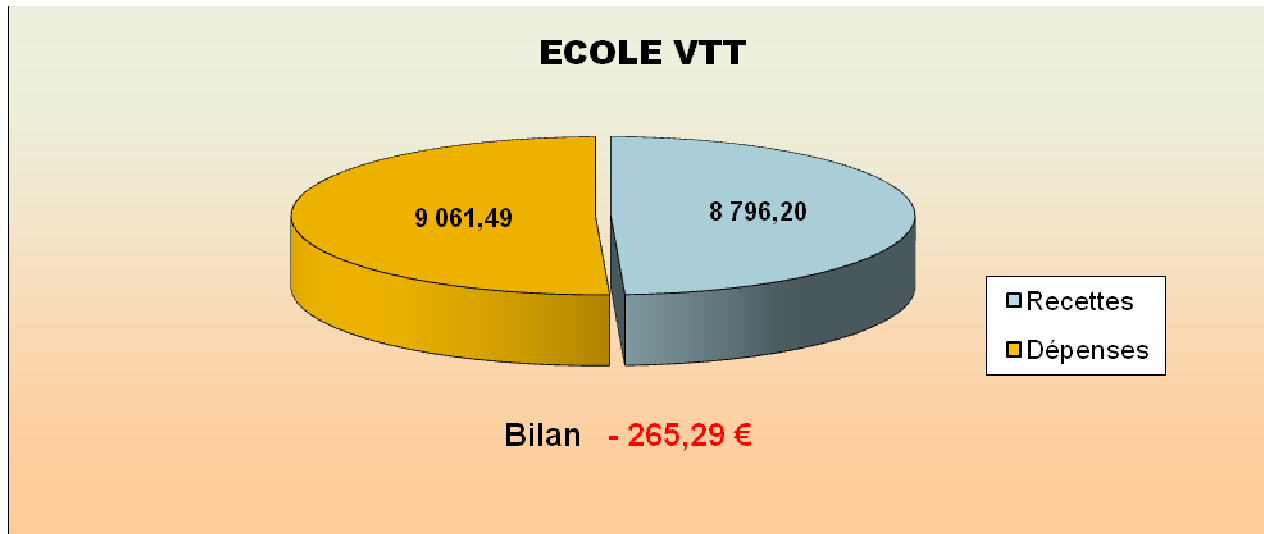
Pierre-Jean M.

LE TRESORIER

Christophe B.

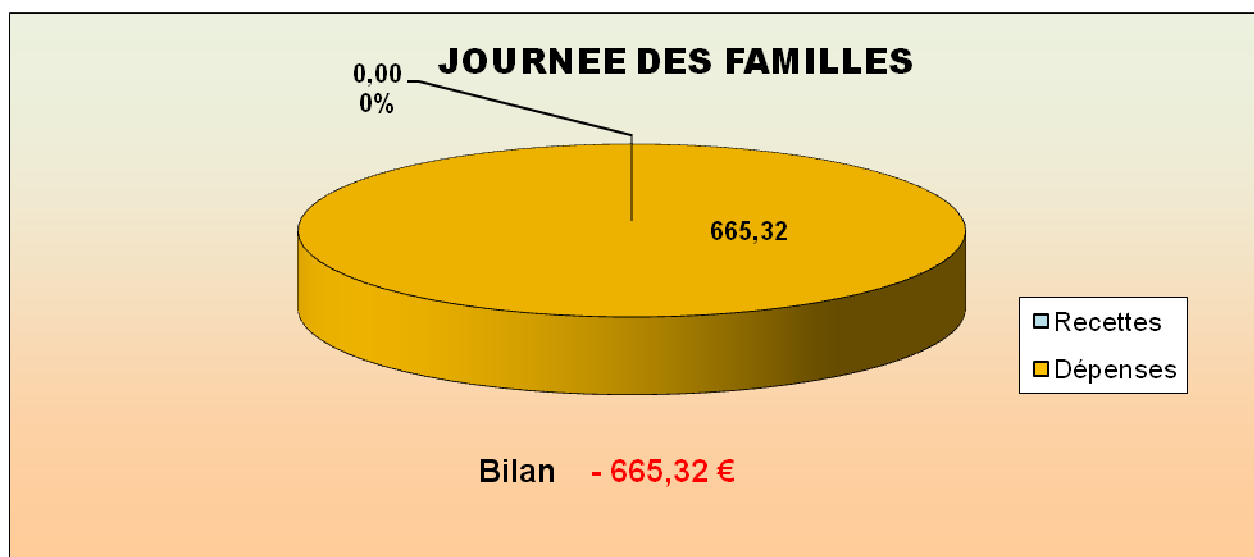
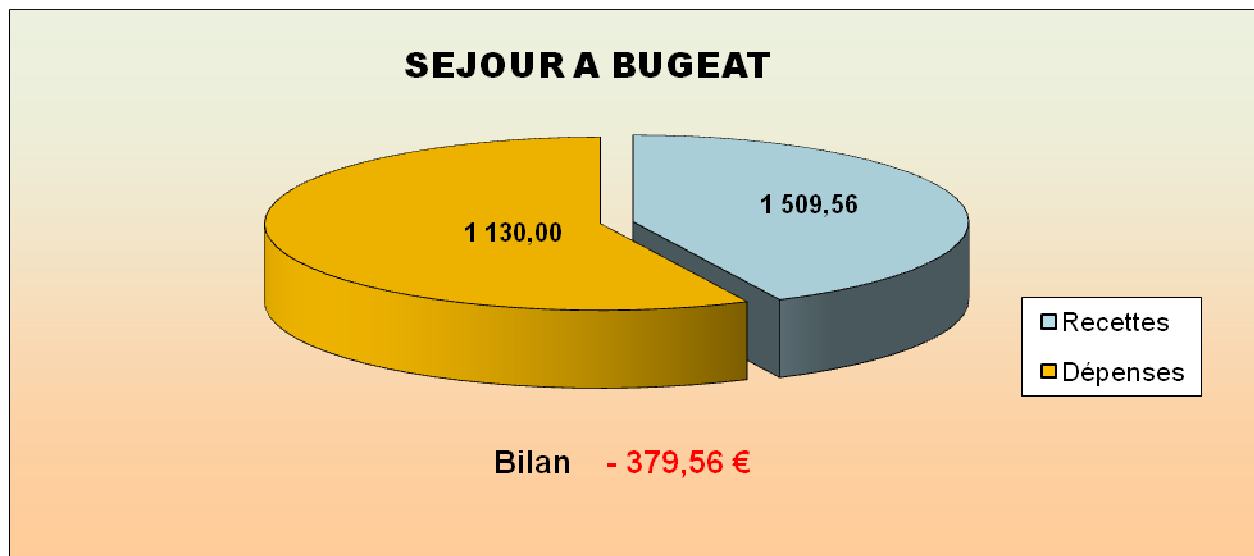
ANNEXE VI

REPARTITION PAR POSTE



ANNEXE VI (bis)

REPARTITION PAR POSTE



ADHESIONS CLUB 2016

Section	Cotisation club		Licence Assurance Obligatoire				Montant total de l'adhésion au club
				Licence	Assurance Petit Braquet	Total Licence + Assurance	
ECOLE VTT	Pour un membre	22,00 €	Jeune de - 18 ans	11,50 €	Offerte	11,50 €	33,50 €
	à partir du 2ème enfant d'une même famille	19,00 €					30,50 €
ADULTES	Pour un membre	22,00 €	Adulte	27,00 €	16,50 €	43,50 €	65,50 €
			Jeune 19 à 25 ans	11,50 €		28,00 €	50,00 €
	à partir du 2ème membre d'une même famille	19,00 €	Conjoint (2ème adulte)	11,70 €		28,20 €	47,20 €
			Jeune (19-25) même famille	6,50 €		23,00 €	42,00 €
SYMPATHISANT	Adulte sans pratique du VTT	10,00 €					10,00 €

En Option : Revue Fédérale mensuelle	24,00 €
--------------------------------------	---------

Mini Braquet	15,00 €	Minoration de 1,50 € sur la licence
Grand Braquet	65,00 €	Majoration de 48,50 € sur la licence

Ces options sont à signaler lors du renouvellement de la licence.
Voir les conditions sur la note d'information de l'assureur